

Réserves de pêche valables jusqu'au 31/12/2011

Cours d'eau	L(m)	Limite amont de la réserve	Limite aval de la réserve	Cours d'eau	L(m)	Limite amont de la réserve	Limite aval de la réserve
Abime	350	Ruisseau des Combes à Saint-Claude	Barrage Adamas à Saint-Claude	Furieuse	150	100 m amont barrage de la Chapelle «la Grande Ile»	Limite aval de la réserve 50 m en aval de ce barrage
Abime	650	Trou de l'Abime à Saint-Claude	Pont du Diabie à Saint-Claude	Glamtine	1300	Pont Girod	Pont R.N. 83
Ain	500	Barrage EDF - Bourg de Sirod	Pont des Forges - Bourg de Sirod et Sirod	Gravelion	2500	Limite de la commune de Saligney / Thervey	Pont de Balançon - Thervey
Ain	50	Barrage de la Roche à Champagnole	Sortie du canal de fuite	Heria	400	Source	Barrage de l'écluse
Ain	350	30 m en amont du barrage des Moulins à Champagnole «sous la ville»	10 m en aval du barrage des Forges à Champagnole	La Londaïne	400	Sortie souterraine sous la ville de Champagnole	Chute stuee en amont de l'étang Marlon
Ain	250	Bief de Proveile	Ligne H.T. - EDF "A Valentignouse" - Champagnole	Le Grandard	200	Pont du Grandard aval usine DALLOZ - Villard Saint-Sauveur	Confluence avec le Tacou - Villard Saint-Sauveur
Ain	1500	Parlement aval du pont de Marigny	Embourchure du Bief de l'oeuf	Le Ronson	200	Pont sur route de Louvenne	Pont sur route du CD 117
Ain	150	50 m en amont du barrage de Blye	100 m en aval du barrage	Loue	260	Barrage Pevcal - commune Champagne-sur-Loue	280 m en aval de ce même barrage
Ain	100	100 m à l'amont du barrage de Vouglans (rive droite)	Barrage ouvrage compris	Loue	350	Barrage d'Orchaux (ouvrage compris)	350 m en aval de ce même barrage
Ain	100	Barrage Jobez à Pont de Poitte	Pont RN 78	Loue	800	Barrage des cinq-sous à Montbarrey	Barrage - morte des chènes à Montbarrey
Ain «Anse de Surchauffant»	450	Partie à l'ouest de la ligne allant de la pointe de l'embarcadere Louisiana	Partie au nord du chenal de sortie de port (mise à l'eau la plus au nord)	Mousse	800	Source	Confluence Claug - commune de Villeite-les-Dole
Ain «Anse de la Mercaninne» - Pêche à pied du bord autorisée partout (même zone du Port).	-	Mise à l'eau en béton	Amarrage ancien pont voile	Orain	400	Source	Pont Perret - commune de Poligny
Ain	200	Barrage de Vouglans - ouvrage compris	200 m en aval de ce même barrage	Orain - déversoir canal du Moulin	500	Vannes du trop-plein du canal de Rahon	Pont sur CD 46 à Rahon
Ain	215	50 m en amont du barrage du Saut-Mortier	160 m en aval de ce même barrage	Orain - canal du Moulin à Rahon	1000	Totalité de son cours	Station d'épuration à Rahon
Ain	210	50 m en amont du barrage de Coiselet	165 m en aval de ce même barrage	Ruisseau de Charcier	-	Totalité de son cours	Commune de Charcier
Ain	9 000	Lieu-dit Las Granges Bruant Commune de Mirabel	Barrage de blye, commune de Blye	Ruisseau de Chateblan	100	Amont du ruisseau de la chapelle d'équillere de l'usine de Port Sacbet	Confluence avec la Bienne
Angillon	700	Sources de l'Angillon	Premier pont en aval - commune des Nans	Ruisseau «La Cabotte»	600	Totalité de son cours	Commune de Thoirette
Bief de Boidley	500	Etang - Cousance	Le glacier - Pré devant - Cousance	Ruisseau de Cressandon	-	Totalité de son cours	Commune de Cognac et Veramboz
Bief de Bruiant	1 200	Totalité du cours commune des Roussets		Ruisseau de Fontenu (Challain)	-	Totalité de son cours	Commune de Fontenu
Bief de la Chaillie	800	De la source	Auberge de jeunesse/communes des Roussets et Prémanon	Ruisseau de Javel	1600	Allée du javel à Mesny	Confluence avec la Cousance à Ar-bois
Bief de l'Oeuf	1500	Rejet station d'épuration de Challain	Confluence avec l'Ain	Ruisseau de Jusse	-	Totalité de son cours	Commune de Neys-sur-Seille
Bief de Proveile et affluents	2 000	Totalité de leurs cours - commune de Champagnole		Ruisseau de la Doye	1453	Totalité de son cours	Commune de Grays et Charnay
Bief Martin et affluents	-	Totalité de leurs cours - commune de Marigny et Montigny sur Ain		Ruisseau de l'étang de Vers	2000	Pont de Chavarnie	Pont R.D. 4668 - communes Sellières et Vers-sous-Sellières
Bienne	300	Pont place Henri Lisac - Morez	Aval pont espace Lamartine - Morez	Ruisseau de l'Évalude	1700	Source	Chute lieu dit "en Chapeau" communes de Bellefontaine et Morez
Bienne	400	Lieu-dit «La Feuillat»	Lieu-dit «Le grand tournant»	Ruisseau de Mométia-Ville et affluents	750	Source	R.D. 27 E
Bienne (canal de Roche-Blanches)	300	Totalité du canal de l'usine hydroélectrique de Roche-Blanche - commune de la Rivoise		Ruisseau Montflobz	1000	CD 16	Pont C.D. 127 aux Planchens-Montagne
Bienne	450	50 m en amont du barrage d'Étables à St-Claude	400 m à l'aval du barrage d'Étables	Ruisseau Parfontbief	2200	Route forestière du Grand Contour	Confluent avec la Claug
Bienne (rive gauche unique ment)	60	50 m à l'amont confluence du ruisseau de Chateblan (aval usine de Port Sacbet)	20 m à l'aval de la confluence du ruisseau de Chateblan	Ruisseau de Valzin	400	Pont sur RD 109 sur Chatomay	Confluence avec la Valouse sur Chatomay
Bienne	600	Rive gauche des trous de fer des anciennes carrières à Jeurre (en bordure de la RD 436)		Ruisseau de Vernantois	-	Totalité de son cours	commune de Vernantois
Bienne	550	Aval de la passerelle de Jeurre (ancien pont)	Amont du pont de Breda (nouveau pont sur D27)	Ruisseau des Etangs	1000	Source	commune de Saint-Lothain
Bienne	100	50 m en amont du barrage de Lavancia-Epercy	50 m en aval du barrage de Lavancia-Epercy	Ruisseau de Pelieux	1 600	Totalité de son cours (confluence avec le Dard)	Pont du C.D. 75 à Chauz-des-Crottey
Bienne	300	150m en amont du moulin de la Chassagne	150m en aval du moulin de la Chassagne	Ruisseau de St-Vincent ou dit "de Vauj"	2500	Source - Commune de Frontenay	30m en amont de la confluence avec la Seille - Commune de Domblands
Bienne	350	Pont de la propriété "Amachier" à Chaumergy	Pont du chemin de fer de la propriété Amachier	Ruisseau des sept Fontaines	2691	Limite communale de Véria-cigny	Confluence avec la Doye à Grays et Charnay
Canal à Bonnetant	400	Totalité du tronçon - commune de Clairvaux-Las	Pont du stade («la Tournoiole»)	Ruisseau du Buronnet	1200	Totalité de son cours	Communes de Pont de Poitte et Mesnois
Canal de la Foule	500	Près d'au amont Gendarmière de Bletrennes (l'Éperon)	Confluence du canal avec la Seille	Ruisseau du Dard	1700	400 m amont pont «Chemin Damilly - la Boisière	Pont sur chemin n°5, commune de Damilly
Canal du Moulin de Cosges	200	Ecluse du Moulin Tibbert - Cosges		Ruisseau du moulin (Chalain)	-	Totalité de son cours	Confluent avec le vabouzon - commune de Nantouie
Canal Paget	600	Totalité du tronçon - commune de Vertamboz		Ruisseau Fontaine Chambon dit «le Bief»	2017	Source à Chateau-Chalon	Confluence avec la Seille "trou Marguet"
Canal du Rhône au Rhin	100	50 m en amont de chaque écluse à partir des pères	50 m en aval de chaque écluse à partir des pères	Ruisseau La Champagnole	500	1 ^{er} busage	confluence avec La Loue
Canal du Rhône au Rhin «le Bief»	100	PK 11,27 (rive droite et gauche et le site de fraie en rive D)	PK 11,370 (rive droite et gauche et site de fraie en rive D)				
Canal de Rorgelon (la Gizia)	1 000	Barrage «aux Carreaux» - Cousance	Moulin de Rorgelon aux Darbomnières				
Canal du Moulin de Cosges	800	Barrage du moulin de Cosges à Nance	Pont de pierre 500 m amont du moulin de Cosges				
Canal Monneret à Arlay (Seille)	800	Passerelle 800 m en aval de la prise d'eau	Pont de pierre route de Clazay, commune d'Arlay				

Ruisseau le Bief Cent-Tours	600	Source "En Praille"	Pont du Tacot en Trémont à Sirod
Ruisseau les Quarts	-	Totalité de son cours	Commune de la Frasnée
Ruisseau le Thorax	1807	Source	Pont sur le CD. 117 commune de Gigny suran et Graye et Charnay
Saillet	2000	source	Confluence avec la Lemme
Saine	400	Pont de la Billaudie (confluence avec la Lemme)	400 m à l'aval
Saine	100	Viaduc à Foncine-le-Bas	Barrage
Saine	100	Pont du Z.I. à Foncine le Bas (R.D. 437)	Barrage
Saine	250	Pont du Tiémont	Barrage de moulin Chaudet
Saine	400	100 m en amont de l'hôtel de la Truite à Foncine le Ht	Passerelle derrière l'hôtel Lecoultré
Selle	600	Milieu de la parcelle cadastrée section ZK n°11 située en rive droite - Nevy sur Selle	Limite des parcelles cadastrées section ZK n°17 et 18 en rive droite - Nevy sur Selle
Selle	180	Pont de Guite à Baume-les-Messieurs	180 m à l'aval du pont
Sellette	900	Moulin Morey à Villeveux	Pont Boudot à Villeveux
Serpentine	300	300m environ au dessus du pont Blanc	Pont Blanc en dessous du barrage du Moulin du Saut
Sommette	500	Longueur de la propriété du Château de Vincelles	
Sommette (canal Bouillier)	-	Totalité du canal Bouillier à Grusse	
Sommette	100	Longueur des deux propriétés Maillet et Micholet à Grusse	
Sommette	500	Longueur de la minoterie Pont S.A. à Vincelles	
Sorne	1000	Amont terrain de golf de Vernantoux	Avail terrain de golf
Sorne	350	Ligne électrique de l'usine PROCAP - Messias	Gué vers route de Chilly le Vignoble - Messias
Source du Val-Desous	-	Totalité de son cours - commune de Méneroux en Joux	
Suran	350	Source à Loisia	Avail propriété «Dupuis»
Suran	180	Vannes moulin «Axus» à Graye et Charnay	Pont sur le C.V. 3
Suran	250	200 m en amont du pont de Croupet sur le CD 177ba gigny-sur-Suran	100 m en aval du pont sur le C.D. 51
Suran	150	50 m en amont du pont de Croupet sur le CD. 51 à Gigny-sur-Suran	100 m en aval du pont de Croupet sur CD 117
Tacon	400	Sauil lioudit "Les Vernes" - Villard Saint Sauveur	Pont de Rochefort sur la D 124 - commune de Villard Saint-Sauveur
Vallière	2070	100 m en amont de la tournerie Roz	100 m en aval du cour - Revigny
Vallière	50	Propriété Secrétain - lieu-dit "Derrière chez Collin" (commune de Revigny)	Propriété Pévot
Vallière	250	Amont de la limite de propriété de l'usine JTD commune de Montaigu et Revigny	Avail de la limite de propriété de l'usine JTD, communes de Montaigu et Perrigny
Valouse	350	Confluent avec le canal de fuite du moulin Neur en amont du moulin de la foule	200 m en aval du moulin de la Foule - commune d'Orgelet
Valouse	480	Pont sur D 80 dit "Pont Mécanique"	Passerelle sous Chambéria
Valouse	1850	Pont sur D109 dit "Pont d'Ugna"	Confluence avec le Valouse
Valouse	600	Pont de Valfirm sur la D56 - Commune de Chisséria	Confluence du moulin des Planches
Valouse	650	Ecluse de la papeterie à Nancuisse	Confluence avec le ruisseau Le Moulin à Nancuisse

Canal du Rhône au Rhin	300	Écluse n°66 - Charlie Quint	Pont Jean Jaurès - Commune de Dole
Clauge	3 200	limite sud-est parcelle 1381 (forêt domaniale de Chaux)	Limite ouest parcelle 1381 (forêt domaniale de Chaux)
Cuisance	1500	Pont des Capucins à Arbois	Station service Atac à Arbois
Cuisance	300	Pont de l'Église aux Planches-près-Arbois	Confluence des 2 sources aux Planches-près-Arbois
Cuisance	600	400 m amont pont de Villette-les-Arbois	200 m aval pont de Villette-les-Arbois
Cuisance	350	Pont de Rozière - La Ferté	Barrage de Rozière - La Ferté
Doubs - réserve de Moulin rouge	50	Crête du barrage	Ligne parallèle située à 50 m à l'aval du barrage
Doubs - réserve du Moulin du Pré	400	D'une ligne amont en reliant un point rive gauche situé à 50 m à l'amont de la cuvette du barrage à l'amont de la dérivation.	Ligne perpendiculaire à la confluence du canal de fuite de l'usine électrique et de la sortie de la dérivation navigable
Doubs - réserve de Fraisans	100	Perpendiculaire à la rivière située 50 m à l'amont de la rive droite de la crête du barrage	Ligne parallèle au barrage située 50 m à l'aval de la crête du barrage
Doubs - réserve de l'usine	80	Canal aménagé usine électrique	Parlement aval du pont
Doubs - réserve de la Morle des flottes à Dampierre	370	Extrémité amont de la morte des flottes	Confluence avec le Doubs
Doubs - réserve de Ranchot	100	Ligne perpendiculaire à la rivière située à 50m à l'aval de la crête du barrage	Ligne parallèle au barrage située 50 m à l'aval de la crête du barrage
Doubs - réserve d'Audebange	330	Canal aménagé usine électrique	Parlement aval du pont
Doubs - réserve d'Orchamps	250	Crête du barrage	Parlement aval du pont
Doubs - réserve du Moulin des Malades	550	50 m à l'amont de la cuvette rive gauche du barrage	Confluence aval de la dérivation navigable
Doubs - réserve d'Aldebange	275	Entrée de la dérivation	Confluence avec le Doubs
Doubs - réserve de Bras	225	Ligne reliant la cuvette rive gauche du barrage et l'entrée du canal d'amenée de l'usine.	Perpendiculaire à la rivière située à la confluence aval du canal de fuite usine électrique
Doubs - réserve de Rocheferm/Neon	200	Entrée de la dérivation navigable	50 m aval écluse
Doubs - réserve de Dole	100	Entrée de la dérivation navigable	Parlement aval du pont RD 76
Doubs - réserve de Rhin	350	Ligne reliant l'entrée de la dérivation navigable (rive droite) à la cuvette rive gauche du barrage	Confluence avec le Doubs
Doubs - réserve de Dole	150	Canal de fuite usine électrique	
Doubs - réserve de Dole	50	Confluence dévevoir / Canal C. Quint	Confluence canal C. Quint / canal du Rhône au Rhin
Doubs - réserve de Rhin	125	50 m aval écluse C. Quint	Parlement aval du pont de la rampe du cours
Doubs - réserve de Dole	50	Crête du barrage Azans	50 m aval barrage Azans
Doubs - réserve de Dole	250	Crête du barrage de Dole	Parlement aval du pont Louis XV
Doubs - réserve de Dole	175	Parlement amont pont de la Charité	Confluence avec le Doubs
Doubs - réserve amont du barrage de Crissey	50	Ligne reliant un point rive droite, situé 100 m à l'amont de la cuvette rive gauche situé à 400m de la cuvette rive droite du barrage	Crête du barrage
Doubs (bras et canaux compris)	550	Barrage de Crissey (ouvrage compris)	Confluence du canal de fuite de l'usine hydroélectrique de Crissey
Doubs (morte des Jousselets et bassin de Longuy)	860	Lieu-dit «Morte des Fontaines»	Lieu dit «La Levée des Epis»
Doubs (morte du Wagon)	800	Extrémité en amont de la morte	Andem épis à 200 m de la confluence avec le Doubs - commune de Peseux
Drouvenant	300	Bras des cascades à la Frasnée	Dernière maison du village à la Frasnée
Drouvenant	300	Confluence de la Ralliette à Clairvaux-les-Lacs	Station d'épuration de Clairvaux-les-lacs
Drouvenant - Le Moulin Gerdi	200	20m à l'amont de la chute du moulin Gerdi - Commune de Boisais	Partie amont du pont de la D 67 - commune de Boisais
Furieuse	1000	50m en amont du pont de Bracon	Amont de la chute du centre de réadaptation

Rappel : Pêche interdite dans les passes à poissons, les pertuis, vannages et passages d'eau à l'intérieur des bâtiments (art.R. 236-85 du code rural).
Pêche interdite dans les réserves naturelles du Girard et sur le bras mort du Doubs.